



CATALOGUE DE FORMATION 2025-2026

**CIDFF de Meurthe et Moselle /
LONGWY**



CiDFF

Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Meurthe-et-Moselle / Longwy

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante:
ACTIONS DE FORMATION*

❖ DUREE DE LA FORMATION

1 journée soit 6 à 7 heures – 8 à 12 personnes

❖ MODALITES ACCES

Prendre contact avec l'organisme
– Formation en inter – intra selon demande – 1 formation par semestre

❖ INTERVENANT.E.S DU CIDFF

- Juriste
 - Psychologue clinicienne
- Les professionnel.le.s du CIDFF sont spécialisées en matière d'égalité F/H et de prise en charge des victimes de violences sexistes.*

❖ PRE-REQUIS

Aucun

❖ COUT

Sur demande

❖ ADAPTATION

Pour toute demande d'adaptation liée au handicap, merci de prendre contact avec la personne référente.

❖ OUTILS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques et mises en pratique

Outils MIPROF : vidéo et livret d'accompagnement à destination des professionnels

Dossier documentaire : cycle des violences, stratégies de l'auteur...

Formation suivie par : Alicia COLUSSO
Téléphone : 03 82 23 29 88
Mail : cediffbaie.longwy54@wanadoo.fr

LE PREMIER ENTRETIEN ET LA DETECTION DES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

Objectifs de la formation

- Détecter les situations de violences au sein du couple
- Comprendre les mécanismes des violences au sein du couple et décoder la stratégie des auteurs
- Travailler sur les postures professionnelles en matière d'accueil, de prise en charge et d'orientation
- Connaître les mesures de protection et les structures du territoire vers lesquelles orienter les personnes

Public visé

Tout.e professionnel.le, bénévole, étudiant.e susceptible de prendre en charge une victime : personnels de santé et éducatifs, travailleur.euse.s sociaux.ales, avocat.e.s, enseignant.e.s, police, gendarmerie, élu.e.s et responsables de centres communaux d'action sociale, salarié.e.s et bénévoles des associations et des centres d'accueil et d'hébergement, ...

Programme

Ce programme est adapté aux professionnel.le.s présent.e.s lors de la formation

- Les rapports sociaux de sexe
- Les mécanismes de la violence au sein du couple : les différentes formes de violence, l'escalade de la violence et le cycle de la violence
- Vécu des femmes victimes de violences au sein du couple : la mémoire traumatique
- Moments de « danger » / détection et évaluation des situations
- L'accueil des femmes victimes de violences
- Le cadre de l'entretien
- Les auteurs de violences au sein du couple : personnalité, prise en charge, stratégie
- Les questions civiles à traiter : séparation, droit de visite, divorce....
- Les questions pénales : infraction, plainte, alternatives aux poursuites....
- Les moyens de protection : TGD, ordonnance de protection, BAR...
- Echanges sur les méthodologies d'entretien

Un questionnaire d'évaluation est réalisé à la fin de la formation.

❖ DUREE DE LA FORMATION

1 journée soit 6 à 7 heures – 8 à 15 personnes

❖ MODALITES ACCES

Prendre contact avec l'organisme
– Formation en inter – intra selon demande

❖ INTERVENANT.E.S DU CIDFF

- Juristes

❖ PRE-REQUIS

Aucun

❖ COUT

Sur demande

❖ ADAPTATION

Pour toute demande d'adaptation liée au handicap, merci de prendre contact avec la personne référente.

❖ OUTILS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques et mises en pratique

Jeux de rôles

Quizz de fin de formation

Formation suivie par : Alicia COLUSSO
Téléphone : 03 82 23 29 88
Mail : cediffbaie.longwy54@wanadoo.fr

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS / LES JURIDIQUE ANGLE

Objectifs de la formation

- Repérer les situations de discriminations
- Prendre conscience des axes de fonctionnement du système de la discrimination pour lutter contre elle
- Permettre d'anticiper les situations de discrimination et adopter des attitudes/conduites adaptées

Public visé

Professionnel·les et bénévoles Mission Locale

Programme

Ce programme sera adapté aux professionnel.le.s présent.e.s lors de la formation

Savoir détecter une situation de discrimination

- Reconnaître les situations anormales ou sensibles et distinguer ce qui relève de la discrimination
 - Définitions des discriminations
 - Qu'est-ce que la discrimination ? A quel moment parlons-nous de discrimination ?
 - Définition du "harcèlement discriminatoire"
 - Connaître la loi Taubira du 6 août 2012
- Éclaircir et déterminer les différents critères (26) de discrimination
 - Focus discrimination sexiste F/H et LGBTQIA+
- Clarifier et définir les diverses formes de discrimination

La discrimination que dit la loi ?

- Le principe juridique: Code Pénal, Code du Travail et loi du 27 mai 2008
- Appréhender les risques pour l'auteur de discrimination (sanction pénal, disciplinaire, civile)

Place à la pratique :

- Que faire face à une situation de discrimination ? Jeux de rôles
- Quiz sur l'ensemble des notions vu lors de la journée

Un questionnaire d'évaluation est réalisé à la fin de la formation.

LES ENFANTS CO-VICTIMES DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

❖ DUREE DE LA FORMATION

1 journée soit 6 heures – 8 à 12 personnes

❖ MODALITES ACCES

Prendre contact avec l'organisme
– Formation en inter – intra selon demande

❖ INTERVENANT.E. DU CIDFF

- Juriste
- Psychologue Clinicienne

❖ PRE-REQUIS

Etre formé.e. à la prise en charge des violences au sein du couple

❖ COUT

Sur demande

❖ HANDICAP

Merci de contacter la personne référente pour toute demande d'aménagement

❖ OUTILS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant-e-s.

Mise en pratique

Présentations d'outils

Formation suivie par : Alicia COLUSSO
Téléphone : 03 82 23 29 88
Mail : cediffbaie.longwy54@wanadoo.fr

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les participants doivent être en capacité de :

- Comprendre le mécanisme des violences et son impact sur la parentalité
- Connaître les réactions et symptômes des enfants en présence de violences au sein du couple
- Apprendre et accompagner les parents et enfants victimes de violences au sein du couple

Public visé

Tout.e professionnel.le ayant déjà une connaissance en matière de violences au sein du couple.

Programme

- Les enfants co-victimes de violences
- Les conséquences des violences au sein du couple sur les enfants
- Mise en pratique
- Le statut des enfants co-victimes au sein du système judiciaire
- Les rôles endossés par les enfants dans la dynamique familiale
- La reproduction de la violence
- Les stratégies utilisées par les enfants
- Comment aider et accompagner ces enfants / Les outils

Un questionnaire d'évaluation est réalisé à la fin de la formation.

LE SECRET PROFESSIONNEL

❖ DUREE DE LA FORMATION

½ journée soit 3 heures – 8 à 12 personnes

❖ MODALITES ACCES

Prendre contact avec l'organisme – Formation en inter – intra selon demande

❖ INTERVENANT.E. DU CIDFF

Juriste

❖ PRE-REQUIS

Aucun

❖ COUT

Sur demande

❖ HANDICAP

Merci de contacter la personne référente pour toute demande d'aménagement

❖ OUTILS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant-e-s.

Cas pratiques et échanges sur des situations concrètes apportées par les participant.e.s.

Formation suivie par : Alicia COLUSSO
Téléphone : 03 82 23 29 88
Mail : cediffbaie.longwy54@wanadoo.fr

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les professionnel.le.s seront en capacité d'adopter un positionnement adapté à leur situation professionnelle et au statut de leur structure employeuse.

Objectifs pédagogiques

La formation doit permettre aux participant.e.s de :

- Définir le secret professionnel
- Définir les obligations liées à l'existence de ce secret professionnel
- Travailler sur des cas pratiques.

Public visé

Tout.e professionnel.le en contact avec le public et recevant des données à caractère privée dans l'exercice de leur fonction.

Programme

- Définition du secret professionnel
- Les personnes tenues au secret professionnel
- Les données à caractère privé
- Les obligations du citoyen
- Les obligations du professionnel : l'option de conscience
- Le signalement
- La non-assistance à personne en péril
- Article 40 du code de procédure pénale
- Le partage d'information à caractère secret
- Mise en situation et cas pratique

L'AUTORITE PARENTALE

❖ DUREE DE LA FORMATION

1 journée soit 6 heures – 8 à 12 personnes

❖ MODALITES ACCES

Prendre contact avec
l'organisme – Formation en inter
– intra selon demande

❖ INTERVENANT.E. DU CIDFF

Juriste

❖ PRE-REQUIS

Etre formé.e. à la prise en
charge des violences au sein du
couple – A défaut, le programme
sera aménagé – cf. selon besoin

❖ COUT

Sur demande

❖ HANDICAP

Merci de contacter la personne
référente pour toute demande
d'aménagement

❖ OUTILS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques
et d'échanges avec les
participant.e.s.

Cas pratiques et échanges sur
des situations concrètes
notamment apportées par les
participant.e.s.

Formation suivie par : Alicia COLUSSO
Téléphone : 03 82 23 29 88
Mail : cediffbaie.longwy54@wanadoo.fr

Objectifs de la formation

- S'informer sur les droits et devoirs des parents
- Connaître les modalités de l'exercice de l'autorité parentale en cas de séparation et famille recomposée
- Disposer d'informations pratiques (démarches, lieux et personnes ressources...)
- Exposer et échanger sur des cas pratiques

Public visé

Tout.e professionnel.le

Programme

- De la puissance paternelle à l'autorité parentale
- Les titulaires de l'autorité parentale et son exercice
- La mise en œuvre de l'autorité parentale au sein des couples non séparés
- L'autorité parentale en cas de séparation
- L'autorité parentale dans les situations d'adoption
- L'aménagement de l'autorité parentale
- La place des « beaux-parents »
- Le retrait de l'autorité parentale

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

❖ DUREE DE LA FORMATION

1 journée – 7 heures

❖ MODALITES ACCES

Prendre contact avec l'organisme
– Formation en inter – intra selon
demande

❖ INTERVENANT·ES DU CIDFF

- Juriste
- Psychologue clinicienne

*Les professionnel·les du CIDFF sont
spécialisées en matière de prise en
charge des victimes de violences.*

❖ PRE-REQUIS

Aucun

❖ COUT

Sur demande

❖ ADAPTATION

Pour toute demande d'adaptation
liée au handicap, merci de
prendre contact avec la personne
référente.

❖ OUTILS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques
et mises en pratique
Quizz, techniques d'entretien, « à
dire / à ne pas dire », ...

Formation suivie par : Alicia COLUSSO
Téléphone : 03 82 23 29 88
Mail : cediffbaie.longwy54@wanadoo.fr

Objectifs de la formation

- Prendre conscience de l'ampleur du phénomène des violences faites aux enfants dans notre société actuelle
- Identifier les différentes formes de violences subies par les enfants et leurs conséquences
- Connaitre le cadre légal de la protection de l'enfance (les responsabilités et obligations des professionnel.le.s, le signalement, etc.)
- Permettre aux professionnel.le.s de repérer les signaux d'alerte et d'adopter une posture professionnelle adaptée
- Permettre aux professionnel.le.s de connaître les réseaux de proximité pour accompagner et orienter correctement les enfants

Public visé

Professionnel·les intervenant auprès enfants.

Programme

Ce programme est adapté aux professionnel.le.s
présent.e.s lors de la formation

- Etat des lieux des violences faites aux enfants : quizz
- Les formes de violences et la législation applicable
- Les conséquences sur les enfants
- Les signaux d'alerte et le repérage systématique
- Intervenir auprès d'un enfant : à dire / à ne pas dire
- Les obligations des professionnel·les : procédure à suivre

Un questionnaire d'évaluation est réalisé à la fin de la formation.